



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

1085-12-5 (D Cdts 4-5)

1085-12-5 (D Cad 4-5)

27 January 2011

Le 27 janvier 2011

Distribution List

Liste de distribution

WEARING OF MEDALS ON THE CADET UNIFORM

LE PORT DES MÉDAILLES SUR L'UNIFORME DE CADET

References: A.CATO 13-16
B. Order in Council, under P.C. 1998-591, April 2, 1998 (Canadian Orders, Decorations and Medals Directive, 1998)
C. The Canadian Honours System – Wearing of Orders, Decorations and Medals”, September 2005 (brochure)

Références: A. OAIC 13-16
B. Décret du Conseil privé no C.P. 1998-591, 2 avril 1998 (Directive canadienne sur les ordres, décorations et médailles, 1998)
C. Le Régime canadien des distinctions honorifiques – Port des ordres, décorations et médailles, septembre 2005 (brochure)

1. Since their inception, Sea, Army and Air cadets have worn their cadet medals on the right side of their uniform. However, in the 1990's, a decision was made to move the cadet medals to the left side of the cadet uniform. This move was made so that the wearing of medals by cadets would be consistent with the wear of medals by CF members.

1. Depuis le début, les cadets de la Marine, de l'Armée et l'Air ont porté leurs médailles de cadet du côté droit de l'uniforme. Par contre, dans les années 1990, une décision fut prise afin de déplacer les médailles de cadet vers le côté gauche de l'uniforme de cadet. Ce changement a été effectué afin que le port de médailles par les cadets soit conséquent avec le port des médailles par les membres des FC.

2. Recently, it was brought to the attention of the Chief of the Defence Staff that the wearing of cadet medals on the left side of the cadet uniform is contrary to the Canadian Honours System and I was tasked to look into this matter. Further research revealed that a change to this practice was required.

2. Récemment, il a été porté à l'attention du Chef d'état-major de la Défense que le port des médailles de cadet du côté gauche de l'uniforme de cadet est contraire au Régime canadien des distinctions honorifiques et j'ai été mandaté de faire le point sur cette question. Une recherche plus avancée a démontré qu'un changement était nécessaire à cette pratique.

3. National Cadet Honours and Awards are not part of the Canadian Honours System. This means that cadet medals are “unofficial medals”. Here is a list of those medals:

3. Les décorations et récompenses nationales des cadets ne font pas partie du Régime canadien des distinctions honorifiques. Cela veut dire que les médailles de cadet sont des « médailles non officielles ». Voici une liste de ces médailles :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> a. Cadet Award for Bravery (3 elements); b. Lord Strathcona Medal (3 elements); c. Royal Canadian Legion Cadet Medal of Excellence (3 elements); d. Navy League of Canada Medal of Excellence (Sea cadets); e. The Major-General W.A. Howard Award (Army cadets); f. Air Force Association of Canada Medal (Air cadets); g. Army, Navy and Air Force Veterans in Canada Cadet Medal of Merit (3 elements); h. Sea Cadet Service Medal; i. Army Cadet Service Medal; and j. Air Cadet Service Medal. | <ul style="list-style-type: none"> a. Médaille de bravoure pour cadets (3 éléments); b. Médaille de Lord Strathcona (3 éléments); c. Médaille d'excellence des cadets la Légion royale canadienne (3 éléments); d. Médaille d'excellence de la Ligue navale du Canada (cadets de la Marine); e. la distinction honorifique du major-général W.A. Howard (cadets de l'Armée); f. Médaille de l'Association des forces aériennes (cadets de l'Air); g. Médaille du mérite des cadets des Anciens combattants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes au Canada (3 éléments); h. Médaille de service des cadets de la Marine; i. Médaille de service des cadets de l'Armée; et j. Médaille de service des cadets de l'Air. |
|--|--|

4. In accordance with the expert advice provided by the Directorate of Honours & Recognition (DH&R), cadet “unofficial medals” shall be moved from the left side or “The Crown side” to the right side of the cadet uniform. Here are the comments received from DH&R:

- a. as per ref C, official medals are worn over the left breast pocket of

4. En accord avec l’avis d’expert reçu de la Direction - Distinctions honorifiques et reconnaissance (DDHR), les « médailles non officielles » des cadets seront déplacées du côté gauche ou du « côté de la couronne » vers le côté droit de l’uniforme de cadet. Voici les commentaires reçus de la DDHR :

- a. selon la réf C, les médailles officielles se portent au-dessus de la poche de

the uniform;

- b. there is no reference that states in black and white that cadet “unofficial medals” cannot be worn on the left side of the cadet uniform but as stated at Para 7 of ref B “The insignia of orders, decorations and medals not listed in this directive, as well as foreign awards, the award of which has not been approved by the Government of Canada, shall not be mounted or worn in conjunction with orders, decorations and medals listed in this directive.” By default, if only official medals are worn on the left side of the uniform and nothing else can be worn with them, it goes without saying that “unofficial medals” should not be worn on the left side;
- c. besides any written reference, it has been common knowledge and practice for as long as official medals have existed that the left side is considered “The Crown side”, so nothing that does not emanate from the Crown or that has not been approved by the Government of Canada should be worn on the left side. Many veterans’ organizations such as the Royal Canadian Legion and St. John Ambulance have organizational “unofficial medals” and always wear them on the right side for this reason. It should also be noted that the Canadian Honours System is not limited to the CF but applies to all Canadians, including cadets and in fact, is in accordance with international and

poitrine gauche de l’uniforme;

- b. il n’y a pas de référence où l’on retrouve écrit noir sur blanc que les « médailles non officielles » de cadet ne peuvent être portées du côté gauche de l’uniforme de cadet par contre tel qu’indiqué au para 7 de la réf B « Les insignes d’ordres, de décorations et de médailles qui ne figurent pas dans la présente directive et les distinctions honorifiques étrangères dont l’attribution n’a pas été approuvée par le gouvernement du Canada ne peuvent être ni montés ni portés avec les ordres, décorations et médailles énumérés dans la présente directive. » Par défaut, si seulement les médailles officielles sont portées du côté gauche de l’uniforme et rien d’autre ne peut être porté avec celles-ci, cela va sans dire que les « médailles non officielles » ne devraient pas être portées du côté gauche;
- c. hormis toute référence écrite, c’est un fait notoire et de coutume pour aussi longtemps que les médailles officielles ont existé que le côté gauche est considéré « le côté de la couronne », alors rien n’émanant pas de la couronne ou qui n’a pas été approuvé par le gouvernement du Canada ne devrait être porté du côté gauche. Plusieurs organismes de vétérans tel que la Légion Royale du Canada et l’Ambulance Saint-Jean ont des « médailles non officielles » pour leurs organismes et ces dernières sont toujours portées du côté droit pour cette raison. Il doit également être noté que le Régime canadien des distinctions honorifiques n’est pas limité aux FC mais s’applique à tous les canadiens, incluant les cadets et en fait, est en accord avec les coutumes

Commonwealth customs; and

internationales et du Commonwealth;
et

d. in conclusion, cadet medals should not be worn on the left side and should return to their proper place as “unofficial medals”, that is on the right side of the uniform as per traditional usage and custom.

d. en conclusion, les médailles de cadets ne devraient pas être portées du côté gauche et devraient retourner à l’endroit approprié pour les « médailles non officielles », c’est-à-dire du côté droit de l’uniforme selon l’usage traditionnel et la coutume.

5. This change shall be in effect as of 1 September 2011 in conjunction with the start of the 2011-12 training year. The Dress Instructions CATO for each element and also ref A shall be modified for that date.

5. Ce modificatif entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2011 conjointement avec le début de l’année d’instruction 2011-12. L’OAIC concernant les instructions sur la tenue de chaque élément ainsi que la réf A seront modifiées pour cette date.

6. With the move of cadet “unofficial medals” from the left side to the right side of the cadet uniform, it was also necessary to make other adjustments on the wearing of a few pins in order to have a certain balance to the cadet uniform. Please find enclosed a “Questions & Answers” document which will help you explain the different changes that have been made.

6. Avec le déplacement des « médailles non officielles » de cadet du côté gauche vers le côté droit de l’uniforme de cadet, il a également été nécessaire de faire d’autres ajustements sur le port de quelques épinglettes afin d’avoir un certain équilibre pour l’uniforme de cadet. Veuillez trouver en pièce jointe un document « Questions et Réponses » qui facilitera l’explication des différents changements que nous avons faits.

7. If you have any questions, please communicate with the National Cadet Coordinator of your element.

7. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le coordonnateur national des cadets de votre élément.

Le Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens,



Colonel C. M. Fletcher
Director Cadets and Junior Canadian Rangers

Enclosure: 1

Pièce jointe : 1

Distribution List (page 5)

Liste de distribution (page 5)

Distribution List

Liste de distribution

Action

Action

D Cdts 2
D Cdts 4
CO RCSU (Atl)
CO RCSU (East)
CO RCSU (Cen)
CO RCSU (Pra)
CO RCSU (Pac)
CO RCSU (Nor)

D Cad 2
D Cad 4
Cmdt URSC (Atl)
Cmdt URSC (Est)
Cmdt URSC (Cen)
Cmdt URSC (Pra)
Cmdt URSC (Pac)
Cmdt URSC (Nord)

Information

Information

C Res & Cdts
DGRC
D Cdts 3
D Cdts 5
D Cdts 6
PA Coord
DGRC LA
Navy League of Canada
Army Cadet League of Canada
Air Cadet League of Canada

C Rés et Cad
DGRC
D Cad 3
D Cad 5
D Cad 6
Coord AP
Conseiller juridique DGRC
Ligue navale du Canada
Ligue des cadets de l'Armée du Canada
Ligue des cadets de l'Air du Canada

QUESTIONS & ANSWERS

Subject: WEARING OF MEDALS ON THE CADET UNIFORM

Date: December 14, 2010

QA #/QR N° :11.001

Q1. Why are the cadet medals being moved from the left side to the right side of the cadet uniform?

A1 In accordance with the Canadian Honours System, only official medals may be worn on the left side. The proper place for “unofficial medals” such as cadet medals is the right side of the cadet uniform.

Q2. When will this change be in effect?

A2. This change shall be in effect as of 1 September 2011 in conjunction with the start of the 2011-12 training year. The Dress Instructions CATO for each element and also CATO 13-16 National Cadet Honours and Awards shall be modified for that date.

Q3. Where will the cadet medals/ribbons be worn on the right side of the cadet uniform?

A3. In the same location as they were on the left side of the cadet uniform. Simply change “the left breast pocket” for “the right breast pocket” in the text of the current dress instructions.

Q4. What about the order of precedence of the cadet medals?

A4. The order of precedence of the cadet medals will not change; when two or more cadet medals are awarded, they shall be worn in order of precedence, without interval, with the highest priority cadet medal closest to the centre of the chest.

Q5. With the cadet medals/ribbons being moved from the left side to the right side of the cadet uniform, where will the name tag be worn?

A5. If no cadet medals are worn; the name tag shall be worn in the same location as it is at the present time. If cadet medals/ribbons are worn; the name tag shall be centred, above the right breast pocket of the uniform, 0.5 cm above the cadet medals/ribbons.

Contact: PA: Captain Kimberley Banaszkievicz, DGRC PAO (Youth Programs), 613-992-6865

OPI: Major Pierre Giroux, D Cdts 4-5, 613-992-3995



Q6. With the cadet medals/ribbons being moved from the left side to the right side of the cadet uniform, where will the Sea Cadets Corps Badge be worn?

A6. If three cadet medals or less are worn; the Sea Cadets Corps Badge shall be centred, 3 cm above the right breast pocket of the Sea cadet uniform. If four cadet medals or more are worn; the Sea Cadets Corps Badge shall be centred, above the right breast pocket of the Sea cadet uniform, 0.5 cm above the ribbons.

Q7. In the exceptional case where a cadet is awarded an official medal (in ref to the Canadian Orders, Decorations and Medals Directive of 1998), where will this official medal and ribbon be worn on the cadet uniform?

A7. An official medal shall be suspended above the left breast pocket of the jacket of the cadet uniform, immediately above and centred. If two or more official medals are awarded, they shall be worn in order of precedence, without interval, with the highest priority medal closest to the centre of the chest. Ribbons of official medals shall be positioned in rows, centred immediately above the left breast pocket of the jacket or shirt of the cadet uniform, without interval between the ribbons and rows.

Q8. What about the wearing of Power Pilot Wings and Glider Pilot Wings for Air cadets and Parachutist Wings for Army cadets?

A8. The wearing of wings will remain the same. If no official medal ribbon is worn; wings shall be centred, immediately above the left breast pocket of the uniform. If official medal ribbons are worn; wings shall be centred, above the left breast pocket of the uniform, 0.5 cm above official medal ribbons.

Q9. With the cadet medals/ribbons being moved from the left side to the right side of the cadet uniform, are there any other changes?

A9. Yes, pins presently on the right breast pocket shall be moved to the left breast pocket and pins presently on the left breast pocket shall be moved to the right breast pocket.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Sujet : LE PORT DES MÉDAILLES SUR L'UNIFORME DE CADET

Date : Le 14 décembre 2010

QR N° /QA # : 11.001

Q1. Pourquoi les médailles de cadet seront-elles déplacées du côté gauche vers le côté droit de l'uniforme de cadet?

R1 Selon le Régime canadien des distinctions honorifiques, seules les médailles officielles peuvent être portées du côté gauche. L'endroit approprié pour les « médailles non officielles » telles les médailles de cadet est le côté droit de l'uniforme de cadet.

Q2. Quand ce modificatif entrera-t-il en vigueur?

R2. Ce modificatif entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2011 conjointement avec le début de l'année d'instruction 2011-12. L'OAIC concernant les instructions sur la tenue de chaque élément ainsi que l'OAIC 13-16 Décorations et récompenses nationales des cadets seront modifiées pour cette date.

Q3. Où seront portés les médailles/rubans de cadet du côté droit de l'uniforme de cadet?

R3. Aux mêmes endroits où ils étaient du côté gauche de l'uniforme de cadet. Simplement changer « la poche de poitrine gauche » pour « la poche de poitrine droite » dans le texte des instructions courantes sur la tenue.

Q4. Qu'en est-il de l'ordre de préséance des médailles de cadet?

A4. L'ordre de préséance des médailles de cadet demeurera le même; lorsque deux médailles de cadet ou plus sont décernées, elles doivent être portées en ordre de préséance, sans espace, la médaille de cadet ayant la plus haute priorité vers le centre de la poitrine.

Q5. Avec le déplacement des médailles/rubans de cadet du côté gauche vers le côté droit de l'uniforme de cadet, où se portera la plaquette d'identité?

R5. Si aucune médaille de cadet n'est portée; la plaquette d'identité se portera au même endroit qu'actuellement. Si des médailles/rubans de cadet sont portés; la plaquette d'identité sera centrée, au-dessus de la poche de poitrine droite de l'uniforme, 0.5 cm au-dessus des médailles/rubans.

Personne-ressource : Capitaine Kimberley Banaszkiwicz, OAP DGRC (Programmes jeunesse), 613-992-6865

BPR : Major Pierre Giroux, D Cad 4-5, 613-992-3995



Q6. Avec le déplacement des médailles/rubans de cadet du côté gauche vers le côté droit de l'uniforme de cadet, où se portera l'insigne de corps des cadets de la Marine?

R6. Si trois médailles de cadet ou moins sont portées; l'insigne de corps des cadets de la Marine sera centré, 3 cm au-dessus de la poche de poitrine droite de l'uniforme des cadets de la Marine. Si quatre médailles de cadet ou plus sont portées; l'insigne de corps des cadets de la Marine sera centré, au-dessus de la poche de poitrine droite de l'uniforme des cadets de la Marine, 0.5 cm au-dessus des rubans.

Q7. Dans le cas exceptionnel où un cadet se voit décerner une médaille officielle (en réf avec la Directive canadienne sur les ordres, décorations et médailles de 1998), où se porteront cette médaille et ruban sur l'uniforme de cadet?

R7. La médaille officielle sera suspendue au-dessus de la poche de poitrine gauche de la veste de l'uniforme de cadet, immédiatement au-dessus et centrée. Si deux médailles officielles ou plus sont décernées, elles devront être portées en ordre de préséance, sans espace, la médaille ayant la plus haute priorité vers le centre de la poitrine. Les rubans de médailles officielles seront disposés en rangées, centrés immédiatement au-dessus de la poche de poitrine gauche de la veste ou de la chemise de l'uniforme de cadet, sans espace entre les rubans et les rangées.

Q8. Qu'en-est-il du port des ailes de pilote d'avion et des ailes de pilote de planeur pour les cadets de l'Air et des ailes de parachutiste pour les cadets de l'Armée?

R8. Le port des ailes demeurera le même. Si aucun ruban de médaille officielle n'est porté; les ailes seront centrées, immédiatement au-dessus de la poche de poitrine gauche de l'uniforme. Si des rubans de médailles officielles sont portés; les ailes seront centrées, au-dessus de la poche de poitrine gauche de l'uniforme, 0,5 cm au-dessus des rubans de médailles officielles.

Q9. Avec le déplacement des médailles/rubans de cadet du côté gauche vers le côté droit de l'uniforme de cadet, es-ce qu'il y a d'autres changements?

R9. Oui, les épinglettes présentement sur la poche de poitrine droite seront déplacées vers la poche de poitrine gauche et les épinglettes présentement sur la poche de poitrine gauche seront déplacées vers la poche de poitrine droite.